
**PROGRAMME
ÉPISTEMOLOGIES DU
DROIT. APPROCHES
PLURIDISCIPLINAIRES
À L'ÈRE DE LA
GLOBALISATION**

**REGION SUD PACA
(2018-2021)**

Responsables scientifiques :

**ALBANE GESLIN, PROFESSEURE,
CARLOS MIGUEL HERRERA (UNIVERSITE DE
CERGY-PONTOISE), MARIE-CLAIRE PONTHEOREAU
ET STEPHANE SCHOTT (UNIVERSITE DE
BORDEAUX) EN COLLABORATION AVEC LA
LEIBNIZ UNIVERSITÄT HANNOVER ET
UNIVERSITÄT BAYREUTH**

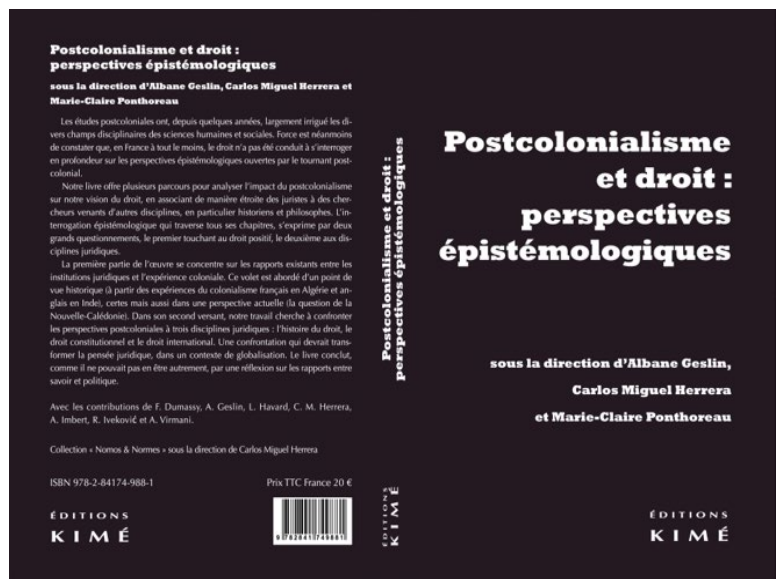
Le principal objectif du projet est de (re)mettre le questionnement épistémologique au centre de l'activité des chercheurs, juristes ou non juristes, et de leur offrir un espace de discussion spécifiquement dédié à la réflexion sur la connaissance du droit. Le programme est conçu dans un double esprit d'ouverture sur le monde et sur les autres disciplines, que les défis de la globalisation rendent incontournable. Dans le contexte de la mondialisation qui se traduit notamment par le développement d'ordres juridiques internationaux ou supranationaux, voire transnationaux, le droit ne peut plus se concevoir uniquement par le biais d'une approche purement nationale. Ce changement d'échelle, induit par la globalisation, appelle une mise en perspective sur le plan théorique. Car la *connaissance du droit* ne peut plus s'envisager, aujourd'hui, sans la connaissance du *droit des autres*. La réflexion sur les épistémologies du droit implique dès lors une réflexion sur la comparaison des droits, qui ne se limite pas aux approches classiques du droit comparé ou de l'étude des droits étrangers. Cette nécessaire ouverture au *droit des autres* a comme corollaire une ouverture nécessaire aux *autres droits*, de sorte que le décloisonnement national se double - doit se doubler - d'un décloisonnement disciplinaire au sein même des disciplines juridiques. En ce sens, le programme « Épistémologies du droit » est conçu comme une invitation au dialogue - franco-allemand et au-delà – entre doctorants, jeunes docteurs et chercheurs plus avancés, issus des différentes branches du droit, classiquement très cloisonnées - mais sans doute moins en Allemagne qu'en France. Le programme « Épistémologies du droit » implique aussi des spécialistes de disciplines autres que le droit - sociologues, géographes, linguistes... -, qui peuvent s'intéresser à des objets juridiques dont les juristes ne sont, en effet, pas les seuls dépositaires.

Ce projet a donné lieu à plusieurs manifestations :

- un cycle de séminaires : « Les épistémologies en droit » (2019 et 2020) : 1. Sciences du droit, sciences et droit ; 2. Quel droit

des sciences sociales ? ; 3. Que pourrait-être une épistémologie critique du droit.

- une journée d'étude « Épistémologies et méthodologies juridiques en perspectives post-coloniales », tenue à Aix-en-Provence le 28 novembre 2018 et publiée en 2020 aux éditions Kimé sous la direction d'Albane Geslin, de Carlos Miguel Herrera et de Marie-Claire Ponthoreau (*Postcolonialisme et droit : perspectives épistémologiques*)
- un colloque « Langues et langages juridiques. Traduction et traductologie - Didactique et pédagogie », tenu les 13 et 14 juin 2019 à Bordeaux. Les actes (*Langues et langages juridiques*) seront publiés aux éditions Varenne en 2021 sous la direction de Renaud Baumert, d'Albane Geslin, de Stéphanie Roussel et de Stéphane Schott
- un colloque « Le piège territorial dans la pensée juridique », qui devait se tenir en juin 2020 et qui se tiendra à Bordeaux les 18 et 19 novembre 2021.



- **Rencontres épistémologiques Grenoble-Aix (à partir de 2019), en collaboration avec le CERDAP² (Université Grenoble Alpes/Sciences Po Grenoble)**
Responsable scientifique : Albane GESLIN, Professeure
Financement par les institutions universitaires

L'ambition de ces rencontres est d'appréhender le droit dans sa pleine densité de fait de société. Il ne s'agit donc pas de le considérer en tant qu'objet de la dogmatique juridique, mais de mobiliser les outils des sciences humaines et sociales pour approcher au plus près ce qu'on en

dit et ce qu'on en fait. Sans nier la dimension technique du droit, le projet affiché est de prendre à bras le corps la portée politique d'une épistémologie critique.

La première saison de ces rencontres donne l'occasion de revisiter l'approche du droit telle qu'elle a pu être pensée par trois acteurs du mouvement *Critique du droit*.

- 18 octobre 2019 : [\(re\)lire *Une introduction critique au droit*](#), avec Michel Miaille

Vidéos accessibles [ici](#)

- 17 janvier 2020 : [\(re\)lire « Propos sur l'expression de science du droit et sur la notion de sciences juridiques »](#), avec Jacques Michel

- 2020 : (re)lire *De quoi sommes-nous contemporains ?*, avec Philippe Dujardin (séminaire reporté à plusieurs reprises en raison du contexte sanitaire)

Ce projet a également pour visée la rédaction collective d'un *Dictionnaire critique du droit*. Un premier atelier de travail s'est tenu les 12 et 13 septembre 2020 (financé par le CERDAP²).

